

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Mairie de MILHAC-DE-NONTRON

Délibération n° 67/2025

L'an deux mil vingt-cinq

Le 21 du mois de novembre Le Conseil Municipal de la commune de MILHAC-DE-NONTRON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des associations, sous la présidence de Monsieur Pascal MECHINEAU, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17/11/2025

PRESENTS : MECHINEAU Pascal, LIEGEOIS Daniel, BOUSSARIE Myriam, BOUTELOUP Mireille, CHEMIN Alexandra, HISPIWACK Jean-Michel, LORENZO Manuel, MUCHERON Laurence,

PROCURATION : BURBAN Anne-Gaëlle à BOUSSARIE Myriam, LAFORGE Françoise à HISPIWACK Jean-Michel, NAFTEUX Daniel à LIEGEOIS Daniel

ABSENTS : TOUAT Jean-Claude, LAGARDE Lionel, GARDILLOU Sophie, JAMAIN Thomas

SECRETAIRE DE SEANCE : BOUSSARIE Myriam

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 8

Procurations : 3

Votants : 11

OBJET : DEMANDE SUBVENTION

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les courriers de demande de subventions des associations « L'Amicale Laïque RPI de Saint-Pardoux-la-Rivière » et le Groupement de Secours Catastrophe Français

Après avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **Accepte** de verser 50.00 € à l'association du Groupement de Secours Catastrophe Française
- **Accepte** de verser 250.00 € à l'association de l'Amical Laïque RPI de Saint-Pardoux-La-Rivière

Pour extrait conforme au registre des délibérations
Du conseil municipal
Le Maire,
Pascal MECHINEAU

*Copie certifiée exécutoire compte-tenu de sa transmission, en son lieu et date, et de sa publication
Le Maire, Pascal MECHINEAU*

